

Communiqué de presse

Bains d'hiver à Bellerive

« Bains des Rives » un projet pour la baignade hivernale à Vidy

Pour répondre à la demande de la population, la Municipalité de Lausanne va procéder à l'aménagement d'une zone de baignade hivernale à Bellerive début 2023. Pour ce faire, un appel à projet a été publié et le projet « Bains des Rives » a été choisi.

Pour Pierre-Antoine Hildbrand, municipal de la sécurité et de l'économie : « la création de bains d'hivers permet d'accroître le tourisme de quatre saisons et de répondre au désir des Lausannoises et Lausannois » ou des rivières et les animations saisonnières des rives constituent des atouts indéniables. Ils contribuent à la qualité et à l'attractivité de la vie urbaine ». Pour cet hiver, Lausanne souhaite compléter l'offre d'un bord du lac dynamique et animé pour la population lausannoise. Elle pourra ainsi profiter d'un nouvel espace payant spécialement aménagée de structures amovibles de bien-être, tels que saunas et espace de détente, qui seront chauffées au bois afin que les Lausannoises et Lausannois puissent agrémenter leur baignades vivifiantes dans les eaux du lac.

L'emplacement choisi se situe à l'angle sud-ouest de la piscine de Bellerive. L'espace à disposition de cette zone, son accès direct et facilité au lac font de cet espace un emplacement idéal pour accueillir ce projet éphémère.

Au terme de la procédure d'appel à projets, la Municipalité a choisi parmi les candidats le projet « Bains des Rives » qui a marqué par son élégance et son intégration dans le site.

« Bains des Rives » est une association composée de deux bureaux d'architecture (RGB architectes et TW architectes) et d'une géographe-urbaniste, souhaitant promouvoir des activités hivernales joyeuses à Lausanne.

L'installation éphémère se veut inclusive et conviviale avec une programmation dédiée à la relaxation et au bien-être. La construction, simple et rationnelle, s'inscrit dans le paysage et confère au lieu une ambiance chaleureuse.

Il s'agit d'aménagements tests pour la saison hivernale 2022-2023 qui devront être intégralement démontés à l'issue de cette période, soit mi-avril.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**
- **Beryl Sepulveda, association « Bains des Rives », 079 726 18 77**

Lausanne, le 25 novembre 2022